Paul VI publie une encyclique sur l'injustice dans le monde

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **39-40 (1967)**

Heft 5

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-126234

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Paul VI publie une encyclique sur l'injustice dans le monde

Il renouvelle son appel à une aide massive en faveur des pays en voie de développement

Sous le titre «Populorum progressio» (Le progrès des peuples), le pape Paul VI a publié à Rome la plus importante des encycliques qu'il ait promulguées depuis son élection au siège pontifical. Ce document, dont le retentissement sera considérable, est consacré avant tout à la faim et à la misère dans le monde. Il réaffirme notamment les droits des nations en voie de développement et traite de l'aide internationale à leur apporter.

Plusieurs des passages de l'encyclique sont rédigés dans un ton «progressiste» qui a frappé certains, et en a heurté d'autres. C'est ainsi que le pape parle du «nuisible héritage» du colonialisme et exprime l'opinion que le capitalisme libéral n'est pas adapté à la réalité de notre temps. Enfin, Paul VI rappelle avec insistance un enseignement ancien – mais souvent «publié» – de l'Eglise, selon lequel le droit de propriété ne saurait être absolu et cède en tout cas devant l'intérêt général, ainsi que devant le besoin des moins favorisés. Il condamne fermement l'injustice sociale et les troubles qu'elle engendre.

En matière de planification familiale, toutefois – problème étroitement lié à celui du sous-développement dans le tiers monde – le Souverain Pontife se montre en revanche beaucoup plus prudent, tout en reconnaissant aux gouvernements intéressés le droit d'organiser des campagnes en vue d'aboutir à une limitation du nombre des naissances. Encore faut-il, toutefois, que ces campagnes restent dans les «limites permises par la morale».

Enfin, Paul VI préconise une action en faveur du développement des pays non industrialisés qui soit conçue dans «une optique chrétienne», et non pas fondée sur le seul progrès économique et matériel. L'appel du pape s'adresse néanmoins à l'ensemble des nations, aux chrétiens comme aux non-chrétiens. Et la première personnalité à avoir «appuyé de tout cœur» l'appel de Paul VI est un bouddhiste pratiquant: M. Thant, secrétaire général de l'ONU, qui était du reste le destinataire d'un des exemplaires de l'encyclique que le pape a signés au Vatican!

Les principaux points de l'encyclique «Populorum progressio» sont les suivants:

La propriété privée

On sait avec quelle fermeté les pères de l'Eglise ont précisé quelle doit être l'attitude de ceux qui possèdent, en face de ceux qui sont dans le besoin. C'est dire que la propriété privée ne constitue pour personne un droit inconditionnel et absolu. Nul n'est fondé à réserver à son usage exclusif ce qui passe son besoin, quand les autres manquent du nécessaire.

Le capitalisme libéral

Mais un système s'est malheureusement édifié sur ces conditions nouvelles de la société, qui considérait le profit comme moteur essentiel du progrès économique, la concurrence comme loi suprême de l'économie, la propriété privée des biens de production comme un droit absolu, sans limites ni obligations sociales correspondantes. Ce libéralisme sans frein conduisait à la dictature et à «l'impérialisme international de l'argent». On ne saurait trop réprouver de tels abus, en rappelant encore une fois solennellement que l'économie est au service de l'homme.

Mais s'il est vrai qu'un certain capitalisme a été la source de trop de souffrances, d'injustices et de luttes fratricides aux effets encore durables, c'est à tort qu'on attribuerait à l'industrialisation elle-même des maux qui sont dus au néfaste système qui l'accompagnait.

Il faut au contraire en toute justice reconnaître l'apport irremplaçable de l'organisation du travail et du progrès industriel à l'œuvre du développement.

L'inspirateur de l'encyclique paraît avoir été le R.P. Lebret, un dominicain français mort l'an passé

Avec la publication de l'encyclique «Populorum progressio» l'Eglise catholique consacre pour la première fois un document particulier au problème du développement, qu'elle avait déjà abordé, par la bande, avec les encycliques «Mater et Magistra» et «Pacem in Terris» de Jean XXIII, puis par les discours de Paul VI à Bombay et devant l'ONU à New York. Ce document consacre officiellement les efforts répétés de mouvements tels que «Economie et Humanisme», à Lyon, qui depuis 1946 se vouent à l'étude des problèmes de la coopération et collaborent activement à l'élaboration et à la réalisation de plans de développement (Sénégal, Liban, Amérique latine).

Ce n'est pas l'effet du hasard si le principal rédacteur de ce texte et peut-être même son inspirateur est le Père Louis Lebret, dominicain français, mort en juillet de l'année dernière. Fondateur d'«Economie et Humanisme» et de l'IRFED, institut rattaché à l'Université de Paris spécialisé dans les problèmes des pays sous-développés, le Père Lebret était un ami personnel de Mgr Montini,